

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^o AVRIL 2022

Le conseil Municipal est réuni à la salle Henri Bonnet sous la présidence de Xavier GRUAT.
Absents : René DEZIEUX, Jean-Pierre LACOMBE excusé et donnant procuration à Hervé MASSIAS, Sandra SIBIAL excusée et donnant procuration à Stéphanie MONCOURIER.
Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19h00. Jérôme FERINCZEK est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la vente d'un lot du lotissement du Suc de Rouge.

Le conseil municipal examine le budget assainissement :

Il approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du trésorier et le compte administratif 2020 (hors la présence de Monsieur le Maire). Il vote à l'unanimité l'affectation des résultats 2020 et le budget primitif 2021.

Le conseil municipal examine ensuite le budget Suc de Rouge :

Il approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du trésorier et le compte administratif 2020 (hors la présence de Monsieur le Maire). Il vote à l'unanimité le budget primitif 2021.

Enfin, le conseil municipal examine le budget communal :

Il approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du trésorier et le compte administratif 2020 (hors la présence de Monsieur le Maire). Sont votés à l'unanimité l'affectation des résultats 2020 et les taux d'imposition 2021. Concernant les taux d'imposition, le conseil entérine la proposition faite au précédent conseil : les taux du foncier bâti et non bâti augmentent de 0.50 %. Le budget primitif 2021 est voté à l'unanimité. Des arbitrages ont dû être faits sur les postes suivants : le point à temps, les charges de personnel, le poste fêtes et cérémonies, l'énergie.

Un compte rendu du dernier conseil d'école est fait : Mme Heim et Mme Leonard ont eu leur mutation. L'équipe enseignante va donc être partiellement renouvelée. Une sortie en Dordogne est prévue au mois de juin pour la classe de Mme Coupelon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45. Vu pour être affiché le 7 avril 2022, prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

